

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR

DÉSIGNATION D'UN. E SECRÉTAIRE DE SÉANCE

I – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil municipal du 06 juillet 2026.
2. Décisions prises en vertu des pouvoirs délégués.
3. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal.
4. Création des commissions municipales et composition – abroge et remplace la délibération n° DL-84-07-2026 du 06 juillet 2026

II – FINANCES

5. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de percevoir une subvention de la CCPA dans le cadre d'un audit énergétique des bâtiments communaux (Fonds Chêne).
6. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables au budget de la commune.
7. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes au budget de l'eau.
8. Décision modificative n°2 au budget 2026 de la commune.
9. Fixation du forfait communal pour l'école Sainte-Thérèse.
10. Instauration de la TVLH (Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation).
11. Principe de garantie des emprunts souscrits par Rhône Habitat 2 Fleuves dans le cadre du programme ICADE de 4 logements locatifs sociaux complémentaires au 101 rue Gabriel Péri.
12. Principe de garantie des emprunts souscrits par Rhône Habitat 2 Fleuves dans le cadre d'un programme de 19 logements locatifs intermédiaires complémentaires au 101 rue Gabriel Péri.
13. Principe de garantie des emprunts souscrits par Rhône Habitat 2 Fleuves dans le cadre du programme ICADE de 19 logements en Bail Réel Solidaire au 101 rue Gabriel Péri.
14. Principe de garantie des emprunts souscrits par 3F Immobilière Rhône-Alpes dans le cadre du programme réhabilitation de 15 logements sis impasse Berthelot.
15. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition de la balayeuse auprès d'autres communes.

III – SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE-JEUNESSE

16. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer la convention avec l'association BCA (Basket Club Arbreslois).
17. Fixation des tarifs de l'EMS (Ecole Municipale des Sports).
18. Autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le règlement des restaurants scolaires applicable à compter du 1^{er} octobre 2026 – Tarifs des repas.

IV – URBANISME

19. Mise à jour du Droit de Prémption Urbain (DPU), du Droit de Prémption Urbain Renforcé (DPUR) et de la délégation de ce droit à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA).

V – VIE ASSOCIATIVE

20. Approbation de la charte associative.

VI – RESSOURCES HUMAINES

21. Création de postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité.
22. Création de postes non permanents saisonniers.
23. Modification du tableau des effectifs.

VII – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES